

**Commune d'UCCLE**  
**Monsieur Marc COOLS**  
**Echevin de l'Urbanisme**  
Place Jean Vander Elst, 29

**B – 1180 BRUXELLES**

V/Réf : U14/F°962  
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.330/s.564  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLÉ. Rue des Carmélites, 166.  
Ajout d'un étage en recul sur un immeuble à appartement.  
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.  
*(corr. Mme G. Calabrese.)*

En réponse à votre lettre du 23 décembre 2014, en référence, reçue le 24 décembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 14 janvier 2015.

La demande porte sur l'ajout d'un étage en recul (aménagé en duplex avec le 3<sup>ème</sup> étage) sur un petit immeuble à appartements de trois étages, situé dans la zone de protection de la maison de l'architecte Boelens, sise rue des Carmélites, 177.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions projetées n'auraient pas d'impact sur le bien classé.

La CRMS encourage toutefois le demandeur à profiter de ces travaux pour démonter la corniche en PVC pour retrouver et réparer le dispositif d'origine, ce qui constituerait une amélioration significative du bien.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

C.c. : - B.D.U. – D.M.S. : M. S. Plompen ;  
- B.D.U. – D.U. : Mme K. Franssens.